



Règlement de certification de compétences de praticiens

« Pratique avancée de la Qualité : de la
conception à la production »

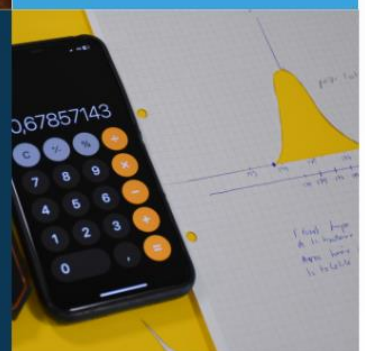


Table des matières

1. Le champ de compétences couvertes par les formations certifiante QP « Qualité en Production ».....	3
2. Le processus de formation et certification de praticiens, en 10 étapes.....	3
3. Objectifs pédagogiques de la formation certifiante de praticiens QP2.....	4
4. Activités et environnement professionnels couverts par la certification de praticiens QP2	5
5. Contenu de la formation modulaire certifiante QP2.....	7
6. Compétences attestées en lien avec les activités professionnelles (C1, C2, ...)	8
7. Modalités d'évaluation des compétences dans l'écosystème de certification smCert (E1, E2, ...)	9
8. Modalités spécifiques d'évaluation des compétences liées à la certification smCert de praticiens niveau QP2.....	11
9. Conitions de réussite et d'échec	12
10. Types d'emplois accessibles par la certification des compétences de praticiens QP2.....	13
11. Validité et modalités de renouvellement du certificat QP2.....	13
12. Possibilité de validation partielle du certificat QP2.....	13
13. Indexation par mots-clés des compétences certifiées (Formacode®).....	14



1. Le champ de compétences couvertes par les formations certifiante QP « Qualité en Production »



2. Le processus de formation et certification de praticiens, en 10 étapes



3. Objectifs pédagogiques de la formation certifiante de praticiens QP2

S'appuyant sur un savoir-faire de praticiens acquis durant 8 modules combinés au sein de la formation certifiante 'Pratique avancée de la qualité: de la conception à la production' d'une durée de 14 jours échelonnée sur une période de formation en présentiel de 3 à 6 mois.

Le praticien/ne certifié(e) « QP2 » a développé plusieurs compétences avancées & professionnelles de la Qualité Industrielle :

- Il est capable d'établir un **plan de surveillance**, sur la base d'une **analyse de risque**, tout au long du cycle de développement du produit manufacturé, afin d'assurer la qualité finale exigée par les clients.
- Il est capable de mettre en œuvre des **protocoles de qualification des systèmes de mesure** afin d'assurer leur aptitude à pouvoir mesurer la performance du produit manufacturé.
- Il est capable de décrire, d'analyser une grande base de **données** qualité, de **valider statistiquement des hypothèses** tout au long du cycle de vie du produit.
- Il est capable de concevoir des **plans d'expériences** et d'analyser les résultats, afin de maximiser la connaissance tout en maîtrisant le coût expérimental.
- Il est capable d'établir une **stratégie qualité** tout au long du flux du production (de la réception au contrôle final du produit manufacturé).

- Il est formé à **l'animation de démarche de résolution de problèmes**, et est capable d'adapter la bonne méthode à l'environnement et la complexité du problème rencontré
- Il est formé aux fondamentaux du **Lean management** et à la norme dédiée au système de management qualité **ISO 9001**, afin de concevoir des processus à valeur ajoutée, répondant aux exigences d'assurance et de contrôle qualité du produit manufacturé.

4. Activités et environnement professionnels couverts par la certification de praticiens QP2

Son activité s'exerce principalement au sein d'un **environnement de production industrielle**, dans le cadre de la réglementation et des **normes qualité internes** (par exemple ISO 9001) en vigueur dans l'entreprise.

Il/elle intervient dès la **conception** du produit, afin d'établir la stratégie de contrôle, en établissant un plan de surveillance sur la base des fonctionnalités attendues du produit manufacturé, afin d'assurer la **qualité exigée par les clients**.

Il/elle participe à **l'identification et la qualification des systèmes de mesure** capable de contrôler le respect des fonctionnalités du produit tout au long de la chaîne de production (contrôle d'entrée, usinage, assemblage, montage, contrôle final) puis à leur qualification, afin d'assurer leur aptitude à pouvoir mesurer la performance du produit manufacturé.

Il/elle est capable d'**analyser des données qualités** internes et externes (fournisseur / client) tout au long du cycle de vie du produit, afin de pouvoir argumenter des décisions relatives à la conformité du

produit, et participe à des **démarches d'optimisation** se basant sur l'exploitation de données statistiques.

Il/elle organise et anime des **démarches d'investigation et de résolution** de problèmes au sein de son entreprise, et auprès de parties prenantes (fournisseur, sous-traitant). Il/elle adapte les **outils & les méthodes**, et priorise les problèmes selon leur complexité, le périmètre d'intervention.

Il/elle comprend et agit en conformité avec le **système de management qualité** en place dans l'entreprise, et soutient les démarches d'**amélioration continue**, afin d'assurer une stratégie qualité efficiente au sein de son entreprise en lien avec les processus présent dans son champ de responsabilité et de son secteur d'activité. Il met en œuvre une **démarche d'assurance qualité** auprès de ses fournisseurs, afin de planifier et anticiper la qualité produit, le plus en amont.

5. Contenu de la formation modulaire certifiante QP2

Le parcours de formation QP2, 'Pratique avancée de la qualité : de la conception à la production' est scindé en 8 modules, pour une durée totale de 14 jours.

Les 8 modules combinés de la formation sont les suivants :

CODE	INTITULE LONG DE LA FORMATION CERTIFIANTE		
QP2	PRATIQUE AVANCEE DE LA QUALITE : DE LA CONCEPTION A LA PRODUCTION		
NOMBRE TOTAL DE JOURS	14		
NOMBRE DE MODULES	8		
PAR MODULE :	DUREE EN JOURS	CODE	INTITULE LONG DU MODULE DE FORMATION
MODULE 1	1	STA4	Répondre en pratique aux exigences du MSA
MODULE 2	2	STA5	Pratique de base des plans d'expériences
MODULE 3	1	STA7	Pratique de l'analyse de données (big data)
MODULE 4	3	ORG1	Pratique de la norme ISO9001 : 2015
MODULE 5	2	ORG6	La Qualité en Conception Produit (QbD)
MODULE 6	2	AC2	Animer & organiser la résolution de problème
MODULE 7	1	AC3	Les bases du Lean (White belt)
MODULE 8	2	COM2	Faire valoir ses idées en toute situation

6. Compétences attestées en lien avec les activités professionnelles (C1, C2, ...)

C1 : Être capable d'établir d'animer une démarche d'assurance qualité permettant de définir un **plan de surveillance**, sur la base d'une **analyse de risque**, utilisé tout au long du cycle de développement du produit manufacturé (conception, industrialisation, production), afin d'assurer la qualité finale exigée par les clients, ainsi que l'efficacité du contrôle.

C2 : Être capable d'organiser une démarche de **qualification de système de mesure**, interpréter statistiquement les données, communiquer les résultats afin d'assurer l'aptitude à pouvoir mesurer la performance du produit manufacturé.

C3 : Être capable d'organiser une **stratégie de plan d'expériences** afin d'optimiser un produit ou procédé de fabrication, puis analyser statistiquement les résultats et communiquer ses conclusions

C4 : Être capable **d'analyser statistiquement** de grandes bases de données qualité, tester des hypothèses de comparaison, modéliser la relation de causes à effet entre variables, du point de vue numérique et graphique.

C5 : Être capable d'organiser et animer des **démarches d'investigation et de résolution** de problèmes en adaptant les **outils & les méthodes** selon une approche structurée

C6 : Être capable d'agir en conformité avec le **système de management qualité** mis en place dans l'entreprise, participer ou organiser des démarches d'**amélioration continue dans un but de performance**, afin d'assurer une **stratégie qualité** efficace au sein de son entreprise.

7. Modalités d'évaluation des compétences dans l'écosystème de certification smCert (E1, E2, ...)

Les 6 différentes **modalités possibles d'évaluation** couvrant l'écosystème de certification établi par le label smCert sont les suivantes :

E1 : Evaluation des **compétences théoriques** pour chacun des modules de formation sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz) (accès individuel & unique à la solution logicielle 360 Learning pour réaliser l'évaluation). Les résultats sont adressés par voie électronique à la **commission d'examen** smCert.

E2 : Evaluation des **compétences pratiques** durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un **jury d'évaluateur** nommé par la commission d'examen smCert.

E3 : Evaluation des **compétences pratiques sur la base d'un projet / chantier** : cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction d'un rapport ou mémoire de projet mis à disposition auprès d'un **jury d'évaluateur** nommé par la commission d'examen smCert.

E4 : Evaluation des **compétences pratiques sur la base de soutenance orale de mémoire de projet** à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; libre choix de média de communication durant la soutenance en présence d'un **jury d'évaluateur** nommé par la commission d'examen. Réponse aux questions ouvertes / fermées sur les compétences acquises par la pratique.

E5 : Evaluation des **compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tiers / référent / sponsor** nommé par le candidat, réalisée sur la base de réponses à un questionnaire/formulaire adressé par la commission d'examen smCert, et évalué par un jury. Le jury s'appuie pour son évaluation sur l'apport d'éléments de preuve en lien avec les compétences requises dans le cadre de la certification.

E6 : Evaluation des **compétences pratiques sur la base de réalisation d'audit** (préparation / conduite d'audit / clôture d'audit) selon des référentiels / normes Qualité sur des cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction de rapport d'audit mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.

CODE D'EVALUATION	DESCRIPTIF COURT	DESCRIPTIF LONG - Conditions détaillées
E1	Evaluation des compétences théoriques sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz)	Evaluation des compétences théoriques pour chacun des modules de formation sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz) (accès individuel & unique à la solution logicielle 360 Learning pour réaliser l'évaluation). Les résultats sont adressés par voie électronique à la commission d'examen smCert.
E2	Evaluation des compétences pratiques durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur	Evaluation des compétences pratiques durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.
E3	Evaluation des compétences pratiques sur la base d'un projet / chantier : cas d'entreprise réelle ou reconstituée incluant la rédaction d'un rapport	Evaluation des compétences pratiques sur la base d'une étude de cas / projet / chantier : cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction d'un rapport ou mémoire de projet mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.
E4	Evaluation des compétences pratiques sur la base de soutenance orale de mémoire de projet à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée	Evaluation des compétences pratiques sur la base de soutenance orale de mémoire / projet à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; libre choix de média de communication durant la soutenance en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen. Réponse aux questions ouvertes / fermées sur les compétences acquises par la pratique.
E5	Evaluation des compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tiers / référent / sponsor nommé par le candidat	Evaluation des compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tiers / référent / sponsor nommé par le candidat, réalisée sur la base de réponses à un questionnaire/formulaire adressé par la commission d'examen smCert, et évalué par un jury. Le jury s'appuie pour son évaluation sur l'apport d'éléments de preuve en lien avec les compétences requises dans le cadre de la certification.
E6	Evaluation des compétences pratiques sur la base de réalisation d'audit (préparation / conduite d'audit / clôture d'audit) selon des référentiels / normes Qualité en vigueur dans l'entreprise.	Evaluation des compétences pratiques sur la base de réalisation d'audit (préparation / conduite d'audit / clôture d'audit) selon des référentiels / normes Qualité sur des cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction de rapport d'audit mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.

8. Modalités spécifiques d'évaluation des compétences liées à la certification smCert de praticiens niveau QP2

La certification est accessible après un parcours complet de formation QP2, permettant d'assurer le développement des compétences mentionnés ci-dessus.

Les **modalités spécifiques** d'évaluation retenues par la commission finale d'examen en lien avec la certification smCert de niveau QP1 sont les suivantes :

E1 : Evaluation des **compétences théoriques** pour chacun des modules de formation (accès individuel & unique à la solution logicielle 360 Learning interfacé)

E2 : Evaluation des **compétences pratiques** durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.

CODE D'EVALUATION	Modalités d'évaluation des compétences	Durée d'évaluation (min)	40	Nombre de questions par module de formations (quiz)
E1	Evaluation des compétences théoriques sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz)	120	6	Répondre en pratique aux exigences du MSA
			4	Pratique de base des plans d'expériences
			6	Pratique de l'analyse de données (big data)
			4	Pratique de la norme ISO9001 : 2015
			6	La Qualité en Conception Produit (QbD)
			6	Animer & organiser la résolution de problème
			4	Les bases du Lean (White belt)
			4	Comprendre les principes de base de la communication
CODE D'EVALUATION	Modalités d'évaluation des compétences	Durée d'évaluation (min)	Mise en situation ou étude de cas reconstitué	
E2	Evaluation des compétences pratiques durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur	2 * 45	2 études de cas distinctes à réaliser au poste de travail dans un but d'évaluer les compétences pratiques du candidat durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert. Les compétences évaluées sont en lien avec les 8 modules de la formation QP2 : STA4, STA5, STA7, ORG1, ORG6, AC2, AC3, COM2 (argumentaire écrit uniquement).	

9. Conditions de réussite et d'échec

Les 6 **compétences** mentionnées au chapitre 6 de ce règlement, sont évaluées durant 2 parties complémentaires appelées :

- Partie théorique
- Partie pratique

Conditions de succès :

L'octroi du certificat au candidat doit satisfaire aux 2 conditions suivantes :

Condition N° 1 : Le candidat doit obtenir un résultat minimum de 60% de bonnes réponses sur la partie théorique, sur l'ensemble des 6 compétences (soit un minimum de 24 bonnes réponses).

Condition N°2 : 4 compétences sur 6 doivent être acquises sur la partie pratique.

En cas d'échec, le candidat peut adresser une demande de nouvelle candidature à l'examen sur la ou les parties en échec, et cela dans un délai de 2 ans.

Conditions de rattrapage selon la partie en échec :

- Partie théorique : si le résultat est inférieur à 60% (soit un total de bonnes réponses inférieur à 24)
- Partie pratique : si moins de 4 compétences sont acquises, l'ensemble de la partie pratique doit être repassé.

10. Types d'emplois accessibles par la certification des compétences de praticiens QP2

- Quality Data analyst
- QC Analyst
- Analyst Laboratory QMS
- Analyste qualité
- Référent qualité et méthode
- Référent qualité fournisseur
- Référent qualité production

11. Validité et modalités de renouvellement du certificat QP2

Durée illimitée

12. Possibilité de validation partielle du certificat QP2

Non

13. Indexation par mots-clefs des compétences certifiées (Formacode®)

Le Formacode® permet :

- D'indexer les domaines de formations mais aussi les moyens et méthodes pédagogiques
- De gérer et d'explorer les bases de données sur l'offre de formation
- De vérifier la cohérence entre l'offre de formation et la certification des compétences
- D'établir des correspondances entre les nomenclatures « emplois » et « formations », afin de réaliser l'accrochage du certificat, afin d'établir un passeport d'orientation, de formation et de compétences.

Formacode en lien avec la certification QP2 :

11018 : représentation graphique statistique
11036 : statistique
11038 : théorie probabilités
11045 : statistique descriptive
15099 : résolution problème
31327 : contrôle statistique
31371 : métrologie
31337 : outil qualité
46311 : communication interne